



## **AVIS PUBLIC**

### **DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020**

AVIS est donné, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, que le rapport financier de la Ville de Val-d'Or ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2020, seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil de ville qui aura lieu le lundi 17 mai 2021 à la salle réservée aux délibérations, à l'hôtel de ville, située au 855 de la 2<sup>e</sup> Avenue à Val-d'Or ou par visioconférence diffusée sur la page Facebook de la Ville ainsi qu'en différé sur son site Web, selon les règles de santé publique applicables à cette date.

**DONNÉ à Val-d'Or**, ce 5 mai 2021.

**Me ANNIE LAFOND, notaire  
Greffière**